

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ
ⵎⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ
ⵎⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵏⵜ

UNIVERSITE MOULOD MAMMERI DE TIZ-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE TRADUCTION ET D'INTERPRETIARIAT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات
قسم الترجمة

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en Traduction

DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères

FILIERE : Traduction

SPECIALITE : Traduction Arabe/Français/Arabe

Titre

**Traduction historique
Etude analytique de la partie introductive de
« مقدمة » ابن خلدون
traduite en français
par MONTEIL Vincent**

Présenté par :
- CHABANE Akila.
- BELMOKHTAR Sabrina.

Encadré par :
Dr. KHALEF El Djouher

Jury de soutenance :

Président :	AKEZOUH Salima,	MAA,	UMMTO
Encadreur :	KHALEF El Djouher,	MCB,	UMMTO
Examineur :	OUAZINE Fatiha,	MAB,	UMMTO

Promotion : Juin 2017

Remerciements :

Nous tenons tout d'abord à remercier notre directrice de mémoire Madame KHALEF EL Djouher, sans qui nous ne serions sans doute pas lancées dans ce sujet. Nous la remercions pour sa disponibilité, ses conseils et ses encouragements tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Nous tenons également à remercier tout l'encadrement pédagogique et administratif de l'université Mouloud MAMMERY en général et du département de traduction en particulier.

Nous tenons aussi à adresser nos remerciements aux personnes avec qui nous avons pu échanger et qui nous ont aidées pour la rédaction de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents, ma mère et mon père, pour leur amour leur soutien et leur encouragements.

A mes frères, mes sœurs, mon beau-frère, ma belle-sœur et mon neveu.

A ma chère Lylia et son époux Toufik.

A mes enseignants collègues pour leur aide et soutien, Mlle ABDOUS Ouassila en particulier.

A mon précieux époux et mes enfants Yasten et Ares pour l'aide qu'ils m'ont apportée et la patience dont ils ont fait preuve à mon égard.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Akila

Je dédie ce travail à mes chers parents pour leur soutien, leur encouragement, leur sacrifices durant toutes mes études, je ne saurais jamais les remercier assez, J'espère qu'ils seront toujours fiers de moi.

A mes frères, mes sœurs ainsi que mes neveux.

A mon adorable époux pour son précieux soutien ainsi que ma belle-famille.

Je remercie également ma binôme et mon amie Akila.

Mes sentiments de respect et de reconnaissance pour tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour réaliser ce modeste travail.

Sabrina

Table des matières

Résumé	01
ملخص.....	03
Introduction	05
Partie théorique.	
Chapitre I : De la langue à l’histoire ; de l’histoire à la traduction	
I.1 . La langue générale vs la langue de spécialité	10
1.2 .L’histoire comme objet des langues de spécialité	11
1.3. Les caractéristiques du texte historique	12
1.4. la relation : histoire/ traduction	13
Chapitre II : L’Histoire dans la traductologie.	
II.1.Pour une éthique d’un projet traductif de l’histoire.....	17
II.1.1.Décentrement	19
II.1.2. Ethnocentrisme.....	20
II.2.Stratégies de traduction pour le texte d’histoire	20
II.2.1.Emprunt.....	21
II.2.2.Traduction littérale.....	21
II.2.3. Modulation.....	22
II.2.4.Adaptation.....	22
II.2.4.1.Formes de l’adaptation.....	22
II.2.4.1.a. Suppression.....	23
II.2.4.2.b. Adjonction	23
II.2.4.3.c. Substitution	23
II.2.5.Explication	24

Partie pratique :

Chapitre I : Présentation de l'œuvre et traduction des pages introductives d'Ibn Khaldoun.

I.1. Présentation de l'œuvre originale.....	26
I.2.Couverture iconographique de l'originale	27
I.3.Aperçu sur la vie de l'auteur	28
I.4.Couverture et iconographie de l'œuvre traduite	29
I.5. Aperçu sur la vie du traducteur.....	30

Chapitre II : Analyse terminologique et traductologique des concepts historiques du corpus .

Exemple 01.....	32
Exemple 02	34
Exemple 03	36
Exemple 04.....	38
Exemple 05	40
Exemple 06	42
Exemple 07	44
Exemple 08	46
Exemple 09.....	47
Conclusion	49
Bibliographie	52

Annexe.

Résumé :

Notre étude s'arc-boute sur des stratégies et des difficultés rencontrées lors d'un projet traductif d'un texte de l'histoire. Nous soumettons, de ce fait, à l'analyse مقدمة ابن خلدون traduite en français par Vincent MONTEIL. Notre corpus couvre les premières pages introductives qui portent en français le titre de « *Discours sur l'histoire universelle* » édité en (1978)

L'analyse de notre corpus se base sur certaines théories et procédés traductologiques notamment la théorie de l'éthique de la traduction chez Antoine BERMAN. Cette dernière s'articule sur le *décentrement* et *l'ethnocentrisme*, par ailleurs, nous avons étudié les différents procédés de traduction classifiés par Mathieu GUIDÈRE et ceux de la stylistique comparée de VINAY et DARBELNET qui nous ont permis d'évaluer le processus de traduction de *l'étrangeté* d'Antoine BERMAN.

Notre travail est composé de deux parties, la première se penche au cadre théorique et à la définition des concepts. Elle se subdivise de deux chapitres :

Chapitre I : De la langue à l'histoire ; de l'histoire à la traduction.

Chapitre II : L'Histoire dans la traductologie.

La deuxième partie est réservée au cadre pratique et application théorique, elle comprend également deux chapitres :

Chapitre I : Présentation de l'œuvre d'Ibn Khaldoun et la traduction de ses pages introductives.

Chapitre II : Analyse terminologique et traductologique des concepts historiques du corpus.

Mots clé : traduction historique, ethnocentrisme, décentrement, étrangeté, transcription phonétique.

ملخص

تتمحور دراستنا حول الإستراتيجيات والصعوبات التي نواجهها في ترجمة نصوص التاريخ. قمنا في مذكرتنا بدراسة تحليلية ل « مقدمة » ابن خلدون المترجمة إلى اللغة الفرنسية من قبل Vincent MONTEIL كونها تدرج ضمن الإطار التاريخي.و لهذا الغرض اخترنا الصفحات الأولى من مقدمة الكتاب التي تحمل عنوان « Discours sur l'histoire universelle » (1978) كمدونة لمذكرتنا.

الإشكالية المطروحة في مذكرتنا هذه تدور حول استراتيجيات ترجمة نص التاريخ.

اعتمدنا على النظرية الأخلاقية لدى Antoine BERMAN و مختلف استراتيجيات الترجمة التي صنفها VINAY et DARBELNET و Mathieu GUIDÈRE و التي سمحت لنا بتقدير عملية ترجمة الغرابة ل Antoine BERMAN

ينقسم هذا العمل إلى جزأين :

الجزء الأول : مخصص للجانب النظري و تعريف المفاهيم ينقسم بدوره إلى فصلين

الفصل الأول : من اللغة إلى التاريخ من التاريخ إلى الترجمة.

الفصل الثاني : التاريخ في علم الترجمة.

أما الجزء الثاني فهو مخصص للجانب العملي و تطبيق النظريات ينقسم بدوره إلى فصلين

الفصل الأول : تقديم كتاب ابن خلدون و ترجمة صفحاته.

الفصل الثاني : تحليل المصطلحات و ترجمة المفاهيم التاريخية للمدونة.

- الكلمات المفتاحية: ترجمة نص التاريخ، الغرابة، الترجمة المتمركزة عرقيا www.almustaqbal.com/storiesv4.aspx?storyid=429986، الكتابة الصوتية .

Introduction

La traduction des documents historiques n'est pas encore considérée comme spécialité traductologique, vu que l'histoire se rattache au domaine des sciences humaines. Nous parlons souvent de traduction générale, de traduction technique ou encore spécialisée. *Faire de la langue un moyen de précision*, voilà ce qui nous a poussé à chercher dans le texte d'**Ibn Khaldoun** des termes relevant de l'histoire de la *société humaine* et de voir, ainsi, l'importance de les traduire de manière précise.

L'histoire en tant que science de l'étude des hommes, des sociétés et des événements du passé n'a pas toujours été au cœur des études sur la terminologie. Cette dernière consacrée aux domaines de la recherche scientifique. Ainsi, nous faisons face à un manque de dictionnaires bilingues dans ce domaine.

Notre étude soumet à une analyse traductologique la transmission en français de la terminologie historique dans l'œuvre sociologique en arabe dont suivra la présentation.

Nous tenterons, donc, de répondre à la question suivante :

Quelle a été la stratégie du traducteur pour transmettre les informations du texte source vers la langue et la culture cible ?

Ainsi, notre traducteur a-t-il choisi d'emmener le lecteur vers l'auteur, s'inscrit-il, ainsi, dans une *éthique positive* selon BERMAN et répond-il à l'essence de la traduction qui est *métissage, dialogue et décentrement* ? Ou bien emmène-t-il l'auteur vers le lecteur niant, de ce fait, *l'étrangeté* du texte source? En outre, cherche-t-il à naturaliser les caractéristiques

de l'original en les assimilant à celles de la société réceptrice répond-il, par conséquent, à cette *éthique* jugée négative par BERMAN à savoir *l'ethnocentrisme* ?

Nous pensons que la traduction des textes d'histoire serait une traduction spécialisée qui nécessiterait la maîtrise de certaines connaissances historiographiques, conceptuelles et terminologiques puisque l'influence du traducteur sur le lecteur cible pourrait être positive ou négative.

Nous supposons que le choix de Vincent MONTEIL serait de procéder à la traduction par décentrement des concepts historiques et à préserver l'étrangeté du texte de départ.

Il ne s'agit pas, dans notre présente étude, de donner de nouvelles définitions ni à l'histoire ni à la sociologie, mais l'objectif de notre travail est :

-Dans un premier temps, de démontrer que le texte historique est un texte de spécialité nécessitant, donc, une traduction spécialisée.

- Dans un second temps, il s'agira d'analyser le *projet traductif* de **Vincent Monteil** dans son transfert des éléments du texte relevant de sociétés différentes.

Afin de répondre à nos interrogations nous avons choisi d'analyser l'introduction de l'œuvre المقدمة ابن خلدون traduite en français par **Vincent Monteil**. Notre étude analytique est axée, plus précisément, sur les différentes stratégies employées par le traducteur lors du passage de la langue arabe, en tant que langue source, à la langue française en tant que langue cible.

Par ailleurs, notre choix de thème est doublement motivé :

- Premièrement, par le fait que les études précédentes ont porté sur les textes littéraires, techniques, et parfois même, religieux. Nous souhaitons par notre étude démontrer que le texte historique est un texte de spécialité et qu'il nécessite une traduction spécialisée.
- Deuxièmement, notre choix est motivé par un intérêt personnel aux événements de l'histoire plus particulièrement rapportés par Ibn Khaldoun.

Notre étude analytique est fondée sur *l'éthique de la traduction* chez BERMAN(1995) qui s'articule autour de deux axes : d'une part, le *décentrement* en vertu duquel le traducteur doit faire passer *l'étrangeté* de l'Autre sans pour autant chercher à le nier ou à le soumettre aux contraintes du lecteur cible. C'est la raison pour laquelle le traducteur se doit de contrôler « *sa pulsion traductrice* » en mettant en avant des stratégies qui lui permettent de repérer les déformations qui menacent son « *projet traductif* » de manière consciente ou inconsciente. D'autre part, *l'ethnocentrisme* qui se joue des caractéristiques étrangères du texte source.

Pour répondre à notre problématique, nous proposons trois chapitres dont le premier est consacré à la définition de concepts clé, le deuxième traite des stratégies de la traduction historique, et le troisième, réservé à la présentation du corpus et à l'étude analytique des données recueillies. A la fin de notre travail de recherche, une conclusion générale indiquant les résultats auxquels nous sommes parvenus et qui nous ont permis de répondre à notre problématique.

Dans le souci de consolider cette recherche, nous avons utilisé plusieurs ressources en français et en arabe afin d'apporter des définitions terminologiques. Toutefois, nous signalons le manque de dictionnaires bilingues dans le domaine de l'histoire. Et que nous avons dû consulter plusieurs ouvrages théoriques pour trouver la matière nécessaire aux deux premiers chapitres. Nous avons, aussi, consulté certains articles et revues universitaires qui se sont avérés d'un grand intérêt pour notre problématique.

L'histoire fait partie intégrante de notre existence, elle n'est pas le fruit établi d'un seul fait. Elle change en fonction des époques. Nous avons tous appris, au cours de notre cursus scolaire un tas de dates d'événements qui ont marqué la société humaine au fil du temps. Ces derniers ne sont pas la résultante d'un seul phénomène et ne peuvent pas se répéter. Toutefois, ils sont ouverts à l'évolution mais ne peuvent pas s'expliquer par les lois universelles.

L'histoire en tant que branche de recherche et de spécialité s'inscrit dans le domaine des sciences humaines qui ont comme sujet d'analyse et d'études les actions et les comportements humains. L'histoire aborde plusieurs objets d'études qui ne peuvent pas être déterminés à l'avance puisque il s'agit d'une étude sur des événements passés.

L'historien qui établit son manuel ou son œuvre sur un événement, quel qu'il soit, doit répondre aux normes et aux exigences linguistiques de son époque car, la langue évolue. Confrontée à une autre science telle que la traduction, l'histoire peut être source de difficultés pour le traducteur. Il est certain qu'une traduction parfaite n'existe pas, mais ce dernier est souvent dans un dilemme quand il s'agit de rendre des concepts historiques qui n'ont pas d'équivalents au fil des époques, ainsi, vit-il son « *drame* » (BERMAN 1984).

Il a pour mission de choisir les termes les plus adéquats pour rester le plus fidèle à son texte. L'historien et le traducteur ne sont, finalement, pas si différents, l'un de l'autre.

Dans le chapitre suivant, nous allons essayer d'analyser de plus près l'histoire en tant que domaine de spécialité. Pour voir ce qui rend ce domaine si particulier à la traduction et qu'elles sont les stratégies qui peuvent aider le traducteur à mener à bien sa mission.

Cadre théorique et définition de concepts

Chapitre I

De la langue à l'histoire ; de l'histoire à la traduction

I.1.Langue générale vs langue de spécialité

La langue est un système de signes articulés répondant à des règles de fonctionnement grammatical, syntaxique et phraséologique. Une spécialité est une activité humaine dans un domaine particulier. Nous utiliserons dans notre travail l'expression « *langue de spécialité* » vu que, pour nous, il s'agit d'un concept qui se suffit à lui-même et non d'un assemblage de deux notions, « *il ne s'agit pas de deux concepts juxtaposés mais distincts* ». DURIEUX, (1995 : 12) On peut trouver au tant de langues de spécialités en fonctions de divers domaines de connaissance et de diverses activités humaines nécessitant un langage bien particulier.

La précision et l'univocité sont les principales caractéristiques des langues de spécialités. Par ailleurs, elles sont riches en néologismes. La langue générale est la base logique de toute langue et remplit le rôle d'un métalangage à la communication des spécialités. La langue de spécialité, donc, relève du domaine de la terminologie.

Il est commun de parler des langues de spécialités dans les domaines scientifiques et techniques, en revanche, le domaine des sciences humaines, et particulièrement l'histoire, sont quelque peu en marge de cette optique. Dans ce qui suit, nous tenteront d'expliquer l'inclusion de l'histoire, en tant que branche des sciences humaines, dans les langues de spécialités. Par la suite, les caractéristiques d'une traduction de textes historiques.

I.2.L'histoire comme objet des langues de spécialité

La langue est liée à une nation, à une société, de ce fait, elle porte systématiquement ses empreintes. Elle est, en outre, caractérisée par sa grammaire, sa structure et son vocabulaire, sa phonétique ainsi que sa phonologie.

Nonobstant, nous observons un large nombre de variations à l'intérieur de la même langue, et sur divers axes : géographie, histoire politique... Ainsi, une langue de spécialité est une variété de langues qui se discerne par son objet, son utilisateur, et par les situations de communication dans lesquelles elle est usitée.

La langue de spécialité se définit par opposition à la langue dite « générale », qui peut provoquer des freins à la communication par sa polysémie. Cependant, la langue de spécialité vise à renforcer et à consolider la communication. De ce fait, « *une langue de spécialité est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* ». (DURIEUX, 1995: 11).

Le domaine des sciences humaines et plus particulièrement l'histoire ont souvent été mis de côté par la terminologie qui est focalisée sur les domaines scientifiques et techniques. Or, la compréhension des textes de ce domaine est loin d'être une tâche des plus simples, car les difficultés qui s'y rattachent sont bien particulières. L'objet des textes historiques, par opposition aux textes techniques et scientifiques, sont difficilement délimitables, car il s'agit bien de faits réels mais moins concrets puisque ils remontent à des temps très reculés et non observables. Aussi, ce sont des textes qui contiennent des définitions de concepts, des noms propres d'anciennes régions du globe, d'anciens rois... Si à première vue les difficultés rencontrées dans ce genre de textes ne sont pas visibles, elles se

manifestent dès que nous essayons d'analyser profondément les concepts cités et d'en faire la traduction ou bien d'analyser cette dernière, ce qui est l'objet de notre présent travail.

I.3. Les caractéristiques du texte historique

Il est souvent admis que la langue est le résultat d'une évolution dans un contexte donné, elle est une donnée historique. L'histoire est un terme qui désigne un domaine très vaste et ne permet pas de savoir, de prime-à-bord, le sujet traité à l'inverse des autres disciplines des sciences humaines. « *les motifs qui font paraître un fait digne de mention sont infiniment variables* » (PROST, 2001 :68), nous pouvons dire, donc, que tout peut être Histoire du moment où l'historien décide de s'en saisir comme sujet d'étude.

L'histoire emploie des concepts et des termes différents pour désigner les réalités qu'elle décrit à des époques différentes. Ces derniers « *sont construits par une série de généralisations successives, et définis par l'énumération d'un certain nombre de traits pertinents, qui relèvent de la généralité empirique, non de la nécessité logique* » (PROST, 2001 : 129). Puisque la langue est une donnée historique et que la discipline de l'histoire désigne des réalités différentes à des époques différentes, il est, de ce fait, important de dire ces réalités avec la langue de l'époque. Cela met, par moment, l'historien dans l'obligation d'apporter des commentaires pour rendre son texte intelligible vu qu'il évoque des réalités sans équivalents au fil du temps car, « *la permanence d'un mot n'est pas celle de ses significations* » (PROST, 2001 : 139).

L'histoire n'étant pas une discipline fermée, elle empreinte souvent des termes des autres disciplines. L'histoire revêt une dimension diachronique tout comme la langue. Pour dire le passé, il est important d'être conscient de l'historicité des notions et des concepts

de la charge sémantique qu'ils ont eue au fil du temps, pour utiliser des concepts aussi univoques que possible.

En tant que discours spécialisé, le texte historique peut se démarquer par le style de l'auteur historien ajouté à la terminologie usitée dans sa rédaction. Dans la lecture faite de « *Al-Moqaddima* », nous avons été frappés par le nombre de notes de bas de page insérées par Ibn Khaldoun afin de permettre au lecteur d'aller dans une recherche encore plus avancée des faits qu'ils sont mentionnés.

Autre que cet aspect terminologique le texte de l'histoire suppose un style bien particulier. Loin d'être un texte littéraire, il est néanmoins une narration « *l'histoire raconte, et c'est en racontant qu'elle explique* » (PROST, 2001 : 249). Bien que le texte historique obéisse à des règles plus exigeantes que le texte littéraire, il doit contenir le plaisir de la découvrir et « *un plaisir de langue et de style* » (PROST, 2001 : 278).

I.4. La relation : Histoire / traduction.

La traduction est une discipline vaste qui touche à des sujets divers et variés, au même titre que l'histoire, elles sont toutes deux porteuses d'enjeux multiples. De manière générale, l'histoire est rattachée au domaine plus vaste des sciences humaines, qui «*ont pour objet d'étude l'homme et ses comportements* » <http://cnrtl.fr/definition/science>.

La traduction de ce domaine n'est pas encore considérée comme une discipline universitaire contrairement à la traduction juridique, technique ou économique, c'est pourquoi il est très rare de trouver des traducteurs spécialisés ou formés en histoire et pourtant

« *l'historien n'est pas si différent du traducteur, puisque tous deux cherchent à (...) appréhender une altérité à partir d'une source principalement écrite, et de la reformuler afin qu'elle devienne sensée pour un public donné* » (GRACEFFA, 2007 : 79-91).

Il nous paraît justifié de qualifier la traduction de l'histoire de traduction spécialisée, par opposition à la traduction technique qui touche généralement à des sujets scientifiques, et à la traduction générale qui vise un public large. La traduction spécialisée, écrivait Geneviève MARESCHAL dans un article, est « *la traduction de textes spécialisés, c'est-à-dire relevant d'un domaine de spécialisation ou d'une branche d'activité particulière et, à ce titre, tout texte portant sur un domaine précis de la connaissance humaine doit être considéré comme spécialisé.*» (MARESCHAL, 1988 : 258).

Les usages des mots et des énoncés en langues courantes sont assez souvent problématiques lors de l'opération traduisante. Toutefois, les termes des textes de spécialité se rapprochent de l'univocité, et de ce fait « *ils présentent pour la traduction la même utilité que pour la communication unilingue* » (DURIEUX, 1995 : 11).

Cependant, Les traducteurs faisant face aux textes de l'histoire se trouvent devant un manque de matériaux terminologiques bilingues et plurilingues. Il est à noter que dans le domaine de l'histoire, la traduction précise des termes de spécialité est un point clé car, « *il s'agit d'unités lexicales univoques* » (DURIEUX, 1995 :05). Ils sont, ainsi, des unités problématiques à la traduction vu le manque de ressources.

Les difficultés rencontrées lors de la traduction de textes de l'histoire peuvent être linguistiques ou conceptuelles. Les premières, peuvent être de nature lexicale, liées

à la traduisibilité des référents culturels, ou bien liées aux mots dérivants de référents culturels. Les secondes, relèvent de la compréhension globale du texte et du discernement des faits réels cités dans le texte. Face à cela, le traducteur doit être très informé sur les événements historiques et avoir des connaissances *encyclopédiques* très larges.

Ainsi, les textes de l'histoire révèlent, les faits, les événements marquants, les traditions et les mœurs ancestrales des peuples et des nations à travers le temps. La traduction en tant que communication et le traducteur en tant que passeur interviennent afin de briser la glace des siècles et des années qui s'écoulent. Le traducteur comme médiateur doit créer la rencontre et céder le chemin à l'altérité de l'Autre dans ce qu'il a *d'étranger*. Cette rencontre avec l'Autre ne doit pas être assimilatrice « *L'essence de la traduction est d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement.* » (BERMAN, 1984 : 16), elle doit aller vers un terrain d'entente et un langage commun afin de se comprendre mutuellement. Cette rencontre n'est pas non plus l'annexion de l'Autre à soi, elle ne doit pas naturaliser l'*étranger* pour qu'il soit comme nous. Somme toute, nous accueillons l'étranger et en sommes riches de sa différence.

Tout au long de ce travail il est question pour nous d'étudier la traduction terminologique des phénomènes historiques chez le traducteur de l'œuvre d'ابن خلدون, Vincent Monteil.

Dans cette optique, il nous semble à présent nécessaire de rappeler dans le chapitre suivant certains aspects de la théorie de *l'éthique de la traduction* d'Antoine BERMAN à savoir le *décentrement* et l'*ethnocentrisme* pour évaluer sous certains aspects la traduction proposée par Vincent MONTEIL. Nous appuierons notre analyse sur certains procédés

de la stylistique comparée qui nous permettront d'analyser comment Vincent MONTEIL a procédé dans son *projet traductif*.

Chapitre II

L'histoire dans la traductologie

On s'attèlera tout au long de ce travail à analyser les concepts historiques chez le traducteur de l'œuvre *المقدمة* Vincent MONTEIL.

Dans cette perspective, il nous semble nécessaire dans ce chapitre d'aborder *l'éthique de la traduction* chez Antoine BERMAN à savoir, le *décentrement* et *l'éthnocentrisme* vu que nous nous appuierons sur sa vision de la traduction. Nous ajouterons, par ailleurs, les procédés de la stylistique comparée qui vont nous permettre d'analyser le degré d'étrangeté ou d'assimilation du texte traduit.

II.1. Pour une éthique d'un projet traductif de l'histoire

Aussi loin qu'on nous le répète dans les différentes pratiques et théories de traduction, les stratégies du traducteur furent, sont et seront formulées en dichotomies « *la traduction est depuis toujours le siège d'une curieuse contradiction* » (BERMAN, 1984 :11) passant par, « *la lettre vs l'esprit* », « *équivalence formelle vs équivalence dynamique* », « *traduction adéquate vs traduction acceptable* » ou encore « *sourcière vs cibliste* ». Ainsi, « *sourcier* » est ce traducteur qui a à cœur de maintenir les marques de la langue et culture de départ. Pour le traducteur « *cibliste* », la plus grande préoccupation est de garder une forme de lisibilité dans le texte d'arrivée, l'idéal de celle-ci étant de donner une illusion d'un texte écrit dans cette langue cible autrement dit un *texte lisse*.

Le traducteur est un passeur, l'homme qui fait passer un texte d'une langue à une autre, d'une civilisation à une autre « *condamné à être libre, le traducteur est un décideur* » (LADMIRAL, 1986 : 35). Et, si le choix entre sourcier et cibliste s'impose, c'est que, malheureusement, tout ne passe pas « *les cultures résistent à la traduction* » (GUIDERE,

2002 :98). On est sourcier ou cibliste en fonction de ce qu'on choisit de faire passer d'abord de l'énoncé. Pour le sourcier, le signifiant, pour le cibliste, le signifié.

En 1813, SCHLEIERMACHER annonce : « *Ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à sa rencontre, ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'écrivain aille à sa rencontre.* ».SCHLEIERMACHER, 1813 : Ainsi, le traducteur est toujours face à ce dilemme de satisfaction entre deux pôles ce qui constitue son *drame*. Il est constamment dans une spirale herméneutique car il s'agit de servir l'auteur et les publics source et cible dans leurs différentes langues, cultures et civilisations.

De ce fait, choisit-il directement comme maître l'œuvre et la langue de départ et donc étrangère, ou bien aspire-t-il à les transporter et peut être même imposé cette *étrangeté* ? Il doit faire le choix d'être vu comme étranger pour l'Autre ou comme traître aux yeux des siens, car comme l'affirme SCHLEIERMACHER (1813) « *Les deux chemins sont à tel point complètement différents, qu'un seul des deux peut être suivi avec la plus grande rigueur* » SCHLEIERMACHER

Dans son ouvrage « **L'épreuve de l'étranger** »BERMAN écrivait : « *L'essence de la traduction est d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement. Elle est mise en rapport, ou elle n'est rien* » (BERMAN, 1984 : 16). Dans son œuvre, BERMAN insiste sur le fait que la découverte de soi-même ne peut s'accomplir qu'en contacte de l'Autre et que c'est grâce à ce dialogue que l'Autre en nous nous est accessible. La traduction, selon lui, est un dialogue dans la mesure où« *La saisie de soi ne passe pas seulement par la saisie de l'étranger, mais par celle que l'étranger a de nous* » (BERMAN, 1984 : 104).

Il avance, de ce fait, que la traduction doit être une réflexion sur l'œuvre à traduire. Il soutient que l'Autre qui nous est inconnu n'est pas un ennemi et qu'il ne faut, donc, pas tenter de le maintenir à distance. La traduction, tout au contraire, doit intervenir pour réduire peu à peu cette distance afin de créer la *rencontre* pour comprendre, enfin, l'Autre dans sa complexité, sa différence, son histoire, sa civilisation, sa culture et sa langue.

La traduction, selon BERMAN, est le seul moyen qui permet d'aller vers ceux qui sont différents de nous et de les découvrir dans des contrastes mais aussi dans leur *étrangeté*, c'est pourquoi, le projet du traducteur est *métissage* et *décentrement*. Ce qui nous mène à dire que les *Belles infidèles*, célèbres au XVII^e et XVIII^e siècle, et qui permettaient d'embellir le texte, de le modifier en fonction des cultures, coutumes et couleurs des époques ne sont, bien évidemment, pas à son goût.

Ainsi, il préconise une *éthique de la traduction* qui vise à contrôler ce qu'il appelle « *la pulsion du traducteur* » et qui repose sur deux aspects à savoir : le *décentrement* et l'*ethnocentrisme*.

II.1.1. le décentrement :

Renvoie à tout texte visant à préserver les caractères étrangers de la culture de départ. Le traducteur, affiche les spécificités et les différences de « *l'origine étrangère de son produit* » (GUIDERE, 2002 :98). De ce fait, BERMAN juge celle-ci comme « *éthique positive* » dans la mesure où elle est découverte et rencontre de l'Autre. Elle est pour lui la réponse même à l'essence de la traduction qui doit être *dialogue*, *métissage*, *décentrement*.

II.1.2. l'éthnocentrique :

L'éthnocentrisme consiste à ramener tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs, et considère ce qui est situé en dehors de celle-ci « l'Étranger » comme négatif ou tout juste bon à être annexé, adapté, pour accroître la richesse de cette culture. C'est une stratégie assimilatrice « *qui vise à soumettre les textes étrangers aux contraintes de la culture cible* » (GUIDERE, 2002 :98). L'éthnocentrisme est, ainsi, jugé négatif par BERMAN car il peut détourner la traduction de sa « *visée humaniste* » en essayant de rejeter les valeurs et l'étrangeté de la culture traduite.

Du point de vue de Michel BACHELLARD (2005) La traduction est une succession de décisions plus ou moins conscientes. Elle « (...) *est un acte qui suppose des options, des choix, face à des problèmes à résoudre et c'est pourquoi nous allons parler de stratégies (...)* » (BALLARD ,2005 : pp. 125-151).

Les stratégies employées par le traducteur ne sont pas présentées, on est, donc, réduit à deviner la stratégie elle-même et les raisons qui l'ont poussé à en adopter une plutôt qu'une autre.

II.2. Des stratégies de traduction pour le texte historique :

Il existe de multiples façons de traduire un texte, et nous nous proposons dans ce qui suit de présenter certaines stratégies qui nous permettront d'analyser et de repérer le *projet* du traducteur dans la seconde partie de notre travail.

II.2.1. L'emprunt

C'est le procédé par lequel le traducteur importera le terme de la langue de départ en langue d'arrivée, et signalera son caractère *étranger* par une typographie différente (généralement en italique). Dans notre corpus l'étranger est signalé par la transcription phonétique par l'intermédiaire de l'Alphabet Phonétique International. Pour définir ce dernier, nous dirons que c'est un système de transcription phonétique utilisé par les linguistes pour représenter les sons du langage humain, avec un ensemble de symboles. Il est composé de lettres empruntées à des alphabets communs comme le grec et le latin. C'est un alphabet conventionnel prévu pour couvrir toutes les langues, contrairement aux anciennes méthodes de transcription qui se limitaient à des familles de langues précises. Celui-ci (l'emprunt) peut parfois être assorti d'une explication, si le terme importé pose des problèmes d'interprétation, ce que Peter NEWMARK appelle le « *couplet de traduction* ».

II.2.2. La traduction littérale

Dans la stylistique comparée VINAY et DARBELNET nous présentent sept procédés de traduction dont la traduction littérale ou « *mot-à-mot désigne le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques* » (VINAY et DARBELNET, in GUIDERE, 2003 : 48)

II.2.3. La modulation

Procédé impliquant un changement de point de vue afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qui passe mal dans la langue d'arrivée. Il permet aussi de tenir compte des différences d'expression entre les deux langues : passage de l'abstrait au concret, de la partie au tout, de l'affirmation à la négation.

II.2.4. L'adaptation

C'est l'un des procédés que le traducteur utilise quand il rencontre des difficultés à restituer une réalité culturelle spécifique à la communauté de la langue source, c'est un procédé qui « *s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente* » pour VINAY et DARBELNET c'est, donc, la limite extrême de la traduction, c'est le septième et le dernier procédé de traduction qu'ils présentent.

Dans son ouvrage intitulé **Introduction à la traductologie** GUIDERE A également, traité le procédé de l'adaptation, il présente une définition différente de celle de VINAY et DARBELNET: « *L'adaptation est considérée comme un type de traduction à part entière, incontournable dans certains genres. C'est le cas en particulier dans la traduction des textes dramatiques destinés à la représentation théâtrale dans une autre langue ou encore des textes publicitaires destinés à la promotion des produits et services dans des cultures étrangères. Pour ce genre de textes, Brisset (1986) adopte un point de vue géopolitique et décrit l'adaptation comme un processus de reterritorialisation de l'original. Quant à Santoyo (1989 :104), il la définit comme une forme de naturalisation visant à reproduire*

le même effet que l'original. Dans tous les cas, l'adaptation consiste à préserver la même fonction en ayant recours à divers procédés de reformulation » (GUIDÈRE, 2002 : 89).

II.2.4.1 Les formes de l'adaptation

Selon GUIDÈRE, il y en a trois à savoir :

a/ La suppression : C'est le fait d'omettre ou de ne pas traduire une partie de l'original soit de mots, de phrases ou de paragraphes. Le traducteur aura donc, la possibilité d'omettre un terme, s'il estime qu'il n'occupe pas de fonction précise dans le texte, ou qu'elle est secondaire.

b/L'adjonction : C'est le fait d'ajouter des informations qui n'existent pas dans le texte de départ par le biais d'une explication soit dans le texte de départ ou en notes de bas de page ou bien dans le glossaire.

c/La substitution : C'est le fait de remplacer un élément culturel du texte de départ par un autre élément jugé équivalent mais qui ne consiste pas nécessairement en une traduction par exemple un proverbe, un dicton...

Ces formes d'adaptation sont en général motivées par des contraintes extra-textuelles. Le traducteur y recourt pour pallier soit à une absence d'équivalent dans la culture cible, soit à une différence irréductible de situation.

Pour décider de la nature de l'adaptation qu'il convient de réaliser, le traducteur doit prendre en considération certains paramètres tels que le sens du texte original et la fonction

de la traduction, les attentes du public cible et les connaissances partagées, les cadres d'écritures et de réception de la langue d'arrivée. Bref, il ne doit pas tomber dans ce que GAMBIER (1992) appelle la « *fétichisation* » du texte original, c'est-à-dire l'absence d'objectivité ou l'obsession de la littéralité.

Il existe, ajouté à celles précitées, d'autres façons de traduire un texte. La traduction ne dépend pas uniquement du traducteur mais aussi de facteurs externes (la langue, les fonctions du texte...). Le traducteur dispose d'un certain nombre de solutions en fonction de la stratégie qu'il choisit d'adopter, sourcier ou cibliste, il convient donc ici de les répertorier. Il peut ainsi avoir recours à :

II.2.5. L'explicitation

L'explicitation d'après GAMBIER (2008) est une autre stratégie possible, et elle se place souvent directement à côté du référent culturel. Rapprochée de la paraphrase, de la définition du terme étranger et de la note de bas de page, toutes ayant pour objectif de rendre explicite ce qui était à l'origine implicite, et de faciliter la compréhension du lecteur. Par ailleurs, l'explicitation met en évidence la présence de *l'étranger*.

Le traducteur a également la possibilité d'omettre un terme, s'il estime qu'il n'occupe pas de fonction précise dans le texte, ou qu'elle est secondaire. De même que pour l'adaptation, il lui faudra évaluer la pertinence d'une telle stratégie, et ce avec beaucoup de prudence dans le cas du texte d'histoire car, il s'agit d'un texte extrêmement sensible qui véhicule les caractéristiques des civilisations anciennes.

Somme toute, elle est considérée comme « *mauvaise traduction* » selon BERMAN(1984) du fait que « *sous couvert de transmissibilité, opère une négation systématique de l'étrangeté de l'œuvre étrangère.* »(BERMAN, 1984 : 17) ce qui sera expliqué davantage dans la seconde partie du présent travail.

Les stratégies possibles dont dispose le traducteur sont, donc, multiples, et ne sont pas exclusives puisqu'elles peuvent être combinées. Dans la partie pratique de notre étude, nous allons analyser comment ces différentes stratégies s'appliquent-elles au *décentrement* et à *l'ethnocentrisme* des phénomènes historiques relevés dans l'introduction de « *المقدمة* » d'IBN KHALDOUN à travers le *projet traductif* de Vincent MONTEIL.

Cadre pratique et application théorique

Chapitre I

Présentation de l'œuvre et traduction des pages introductives d'IBN KHALDOUN

Nous arrivons donc à l'étude de notre corpus bilingue, nous tenterons dans le présent chapitre d'observer concrètement les stratégies adoptées par **Vincent MONTEIL** pour la résolution des problèmes auxquels il est confronté lors de la traduction. Nous verrons qu'il n'y a pas de stratégie unique, et que la diversité des possibilités de traduction tient à la diversité des problèmes relevés.

Nous essayerons d'analyser le gain et la perte du sens dans la traduction de **Monteil** à l'aune de l'étrangeté (l'ethnocentrisme et le décentrement) chez BERMAN(1984), passant par différents procédés de traduction relevés dans le chapitre précédent.

I.1.Présentation de l'œuvre originale

L'histoire universelle d'Ibn Khaldoun est répartie en trois tomes: le premier المقدمة connu sous l'appellation « *des prolégomènes* » qui est l'objet de notre présente étude. Il aborde l'impact (l'influence) de la civilisation d'autre fois sur l'esprit humain. Dans son ouvrage المقدمة, il introduit une méthode précise et critique des sources et met les événements en perspective pour déterminer les causes de la montée et du déclin des dynasties arabes. Dans cet ouvrage, nous pouvons mieux comprendre quelle fut sa propre conception de l'histoire, car il y traite des civilisations, des dynasties, les pouvoirs des états, etc. Il analyse, en outre, les multiples phénomènes idéologiques, économiques, politiques et sociétaux. Il explique, ainsi, une série de notions et de concepts applicables à des faits historiques divers. Le deuxième chapitre traite l'histoire des tribus berbères et en fin le troisième, c'est une œuvre autobiographique consacrée à l'histoire des arabes et des anciennes peuplades étrangères.

Cet homme ne s'arrête pas là. En effet, Ibn khaldoun traite dans son livre des droits de l'homme, Vincent MONTEIL affirme: *«On ne s'étonnera pas davantage de rencontrer, sous la plume d'Ibn Khaldoun, l'expression de conceptions ou d'institutions que le monde musulman avait mises en honneur avant le nôtre»,* telles que *«les règles concernant la guerre, les non-combattants (les civils), les prisonniers, les trêves, élaborées en terre d'Islam du VIIe siècle au XIIIe siècle, ou encore les questions relevant de l'exercice de la justice* »<https://racines.wordpress.com/2008/01/07/ibn-khaldoun> consulté le 05/09/2016.

Notre historien met en relief ainsi les valeurs nobles sur lesquelles s'est construite la civilisation Arabo-Musulmane. Dans l'introduction de المقدمة qui est notre corpus, Ibn Khaldoun parle de l'utilité de l'histoire, de la manière de l'écrire et de la critique historique. Il y indique les diverses sources des erreurs dans lesquelles peuvent tomber ceux qui écrivent l'histoire. À cet effet, il aborde plusieurs faits de l'histoire ancienne des israélites et des arabes ainsi que l'histoire des califes. Il fait voir, aussi, l'invraisemblance de divers récits répétés par la plus part des historiens.

I.2.Couverture et iconographique de l'original

La Couverture de l'œuvre originale publié chez بيت الفنون و الآداب en 2005 est de couleur marron et porte au milieu un cercle avec des graphies en lettres arabes symbolisant les particularités de l'œuvre. Aussi, le nom de l'auteur est inscrit tout en haut de la couverture avec la couleur orange pour une meilleure mise en relief. Il est directement suivi du nom de l'auteur écrit dans la couleur blanche pour faire ressortir un contraste. Nous signalons, par ailleurs, la présence du nom du sociologue qui a guidé cette troisième édition de l'œuvre. Sur la quatrième de couverture, un bref aperçu de المقدمة est fourni au lecteur ainsi qu'une brève

présentation Abd-Issalem El Chadhi. Le tome que nous traitons dans notre présente étude comporte 394 pages.

I.3. Aperçu sur la vie de l'auteur

De son vrai nom Abou Zaid Abdou Rahman Bin Mohamed Bin Khaldoun Alhadrami surnommé Ibn Khaldoun, historien, géographe, homme politique, diplomate et sociologue avant l'heure. Il est considéré comme l'un des grands hommes de savoir du moyen Age. Il est né à Tunis le 27 mars 1332 et mort le 17 mars 1406 en Egypte, laissant derrière lui une immense chronique générale précédée par Prolégomènes là où il a exposé sa vision philosophique de l'histoire suivie par plusieurs autres travaux.

Il est le fondateur de la recherche sociologique en découvrant la science de l'évolution des sociétés. Grâce à sa vie tourmentée dans laquelle il a passé la plus grande partie de son existence à voyager entre plusieurs royaumes : Tunis, Fès, Espagne, Algérie et Égypte ainsi que son parcours tumultueux aux nombreux postes politiques qu'il a occupés (secrétaire, premier ministre à Bejaia et recruteur de soldats) et toutes les recherches qu'il a menées, il a pu mettre en place une réflexion sur la société de son époque comme il a pu prévoir son évolution et penser l'histoire comme une véritable science.

Par ailleurs, Ibn Khaldoun a été mêlé de près à la vie politique et militaire des dynasties du Maghreb de son temps ; son activité pratique lui a permis d'analyser et de connaître mieux que quiconque les bases socio-économiques des équilibres des rapports politiques des royaumes qu'il a servis. Etant acteur direct sur le terrain, il a pu faire une analyse concrète comme sociologue de terrain sans une quelconque distance.

Son analyse nous permet, aujourd'hui, de comprendre les remous qui ont secoué tragiquement le monde dans lequel il a évolué. À travers ses différentes contributions, à commencer par *Prolégomènes* qui est représenté comme une introduction à son immense travail paru sous le titre de « *Histoire universelle* » dont le titre original est « كتاب العبر و ديوان » et « المقدمة », objet de notre analyse, gigantesque contribution composée de six ouvrages dont les plus connus traitent de l'histoire des berbères. Il est aussi l'auteur de plusieurs essais sur *ibn-Rochd*, *Ibn-Khatib* et d'ouvrages d'arithmétiques, de sociologies et d'une autobiographie.

I.4.Couverture et iconographie de l'œuvre traduite

La traduction de cette importante œuvre de sociologie a été faite par Vincent Monteil en 1978 aux éditions Sindbad. Le nom de l'auteur « Ibn khaldoun » est mis, comme l'original, tout en haut, toutefois, il est à signaler que l'intitulé de l'ouvrage a changé est devient « **Discours sur l'Histoire Universelle** » mais suivi de transcription en lettres latines du titre en arabe « *Al-Muqaddima* ». Ce tome 1, comporte 459 pages. Sur la quatrième de couverture, nous pouvons lire un bref aperçu de la vie de l'auteur. (DE SLANE ,1856).

I.5.Aperçu sur la vie du traducteur

Vincent MONTEIL un des maîtres de l'islamologie française est né le 27 mai 1913 et mort le 27 février 2005 à Paris. Après sa sortie de saint-cyr en 1935, sa première aventure l'a guidé vers l'armée française, et vu le tempérament de la période à la conjoncture de cette époque, fort orientée vers les guerres coloniales, les conquêtes et autres extorsions de territoires, cette orientation de carrière de départ le laisse consacrer une partie de sa vie à la grande muette, ce qui lui permis de vivre plusieurs expériences en Afrique du nord, au proche

Orient, au Maghreb, en Indonésie et en France, de réaliser divers missions diplomatiques, ayant été nommé observateur militaire en Palestine puis attaché militaire à l'ambassade de France en Iran et de découvrir le monde musulman de près.

<http://www.jeuneafrique.com/86442/archives-thematique/vincent-mansour-monteil-savant-lumineux-et-discret/> consulté le 10 /09/2016.

Il fut influencé par ses expériences passées ; après avoir mis fin à sa carrière militaire, il se consacre à sa recherches sur le monde arabo-musulman, pour être l'auteur de plusieurs œuvres faites de monographie, d'étude, de témoignage, préfaces et traduction dont fait partie « المقدمة » de ابن خلدون qui fait objet de notre sujet de recherche.

Chapitre II

Analyse terminologique et traductologique des concepts historiques du corpus

Dans un souci d'organisation, nous procédons dans le présent chapitre à l'analyse des exemples relevés dans notre corpus concernant les phénomènes historique de l'introduction « المقدمة » de ابن خلدون.

L'analyse terminologique de ces phénomènes, entre l'arabe et le français, se fera suivant les différents procédés soulevés en partie théorique afin de juger le recours au décentrement ou à l'ethnocentrisme d'après BERMAN(1984). Vu que l'œuvre choisie pour l'analyse est composée de plusieurs tomes et la contrainte du temps, nous focalisons notre travail sur l'introduction de l'ouvrage. Nous procéderons, de ce fait, à l'analyse des concepts en langue source d'abord, puis en langue cible pour évaluer le processus de traduction et son produit.

Par cette étude, nous voulons comprendre comment Monteil contourne les difficultés de l'histoire en tant que discipline et en tant que langue de spécialité.

Notre lecture de la traduction de Vincent Monteil se fait en première étape, par la mise en contact des deux textes dans le souci de les comparer, en deuxième étape, nous analysons les anomalies linguistiques et conceptuelles dans le texte cible pour enfin tenter d'apporter des propositions de traduction, si nécessaire.

Exemple n° 01 :

Texte source	Traduction
"فإنهم متفقون في حديثهم عن مبدا دولة أن أبا عبد الله المحتسب الشيعية" (30)	« L’histoire des Fâtimides est bien connue. Abû-Abdallâh, dit « Al-Muhtasib » contrôleur du marché) » (38)

Nous avons relevé d’autres passages où le traducteur a opté pour l’emprunt dans sa stratégie. Ce procédé qui concerne un terme ou une expression qui n’existe pas dans la société réceptrice. Selon Delisle l’emprunt « *est souvent mis en relief par une typographie différente, soit en italique, soit entre guillemets* » (DELISLE, 1999 : 33).

Nous avons opté pour cet exemple, car le terme souligné est inhérent à la cité arabo-musulmane. Le traducteur, alors, a fait suivre le terme « *Al-Muhtasib* » d’une éventuelle équivalence en disant « *contrôleur du marché* ». Consultante le dictionnaire en ligne pour la définition en langue arabe du terme « المحتسب » nous trouvons :

مَنْ كَانَ يَتَوَلَّى مَنَصِبَ الْحِسْبَةِ، شَخْصِيَّةً لَهَا دِرَآئَةُ بِمَهَنِ الْمَدِينَةِ وَ ضَبْطُ الْمَوَازِينِ، تُرَاقِبُ سَيْرَ

<http://www.almaany.com/> consulté le 05 /09/2016 المَعَامَلَاتِ التِّجَارِيَّةِ

Le terme en langue française revêt le même aspect « *police des mœurs et à l'inspection du marché* » <http://www.universalis.fr/encyclopedie/muhtasib/> consulté le 05 /09/2016 « Al-Muhtasib » serait, donc, « *la police du marché* » (Notre proposition). Le traducteur a opté pour un décentrement et rapproche l'auteur du lecteur en gardant cet aspect d'organisation de la cité musulmane dans l'histoire et dévoile, ainsi, l'étrangeté que voulait transmettre Ibn Kheldoun pour conserver le mode de vie et apporter aussi une richesse linguistique au lecteur francophone. Du fait que le traducteur ait proposé une traduction explicative, en disant « *contrôleur du marché* » apporte un brin d'explication et lève le voile sur la profession du personnage *أبو عبد الله الشيعي* connu pour sa droiture et rigueur dans les cités musulmanes.

Exemple n°02 :

Texte source	Traduction
<p>"و أن إفريقيس بن صيفي، من أعظم ملوكهم الأول و كان لعهد موسى عليه السلام أو قبله بقليل، غزا افريقية و أثنى في البربر، و أنه من سماهم بهذا الإسم" (18)</p>	<p>« L'un d'eux, Afrîqus b. Qays b. Sayfî, contemporain de Moïse ou à peu près, aurait donné son nom à la Tunisie (Ifriqiyya) » (19)</p>

Cet exemple est celui sur lequel le traducteur a utilisé des procédés différents. Il a employé un emprunt « *Ifriqqiya* », il a aussi fait appel à une note de bas de page pour donner une explication sur l'origine étymologique du terme.

Un lecteur non avisé de l'évolution historique de la région d'Afrique pourrait tomber dans une erreur de compréhension conceptuelle par rapport au nom « *Tunisie* » transcrit par « *Ifriqqiya* ». Dans la répartition géographique actuelle, « *Ifriqqiya* » « *Afrique* » représente un continent et la « *Tunisie* » qui fait aujourd'hui partie intégrante de ce dernier.

Dans l'encyclopédie Larousse en ligne nous pouvons lire la définition suivante :

« Ifriqqiya » : « Englobant pour l'essentiel la Tunisie (nom qu'elle finit par porter au XIII^e s. en raison du poids politique de Tunis sous le royaume hafside), elle s'étendait de l'est de l'ancien Constantinois (nord-est de l'Algérie actuelle) à la Tripolitaine (nord-ouest de la Libye actuelle). » <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Ifriqiya/> consulté le 05 /09/2016.

Comme cité plus haut dans le chapitre I de la présente étude, la langue est un fait historique et l'histoire évoque des réalités différentes qui n'ont pas d'équivalents à des époques différents. Par stratégie traductologique, le traducteur a choisi d'adopter son texte en reprenant « *Ifriqqiya* » par « *Tunisie* » vu que c'est un fait historique. Les deux noms renvoient à la même réalité géographique mais à deux époques différentes. Dans sa technique, Monteil a préféré apporter une nouvelle connaissance au lecteur cible et attirer sa curiosité afin de chercher plus profondément dans l'histoire de la région. Il accompagne, toute fois, le terme d'une explication étymologique du nom « *Ifriqqiya* » mais ne donne aucune explication sur la différence entre les deux appellations.

Il est à noter que la traduction du nom en أفريقية par le nom du continent « *Afrique* » aurait été une réelle erreur de la part du traducteur, car il se serait référé au continent alors que « *Ifriqqiya* » ne représente qu'une partie de l'Afrique du Nord. L'adaptation du nom au goût linguistique du moyen âge révèle un ethnocentrisme, et le nom de « *Tunisie* » est susceptible de perturber la lecture spontanée du public francophone. C'est pourquoi nous proposons de procéder par emprunt et de garder le nom « *Ifriqqiya* ».

Exemple n°03 :

Texte source	Traduction
"إلى أن توفاه الله عز و جل عريق في (34)	« Il resta enraciné dans la vie bédouine »(43).
"البدو"	

Dans le passage suscit , le traducteur a choisi de reprendre le terme (البدو) qui en arabe d signe des habitants du d sert oriental avec une modulation en disant « vie b douine ». Un autre terme  quivalent en langue fran aise existe, de ce fait, il aurait pu le reprendre par « *nomade* » un terme qui d signerait toute population vivant sans stabilit  sur le globe terrestre. Toutefois, la charge s mantique du passage n'aurait pas  t  identique car, dans les sciences humaines « *nomade* » r f re   une population « *qui m ne une vie caract ris e par l'absence d'habitat fixe, des d placements cycliques ou p riodiques, et qui vit g n ralement de l' levage* ». Microsoft® Encarta® 2009.   1993-2008 Microsoft Corporation

Le traducteur a proc d  par modulation, en employant un nom et un adjectif pour tenter de garder cet aspect particulier des d serts arabes. Il a, de ce fait, employ  « *vie b douine* » afin de transmettre cette image de l'existence dans les d serts arides, ce qui donne un aspect plus vivant et plus concret au passage. Ainsi, l'adjectif « *b douin* » qui d signe

toute : « *population nomade originaire de l'Arabie et vivant dans les régions désertiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord* » Dictionnaire Hachette, 2014 :158. Transmet au lecteur cible une vision plus concrète de ce mode de vie et indique l'aspect vivant de cette région désertique.

Dans ce contexte il ouvre l'imagination du lecteur cible et fait qu'il distingue clairement son mode de vie citadin du mode de vie du désert sans stabilité et fait dévoiler cette culture grâce au *décentrement* dans son processus traductif, il répond de cette façon à *l'étrangeté* soutenue par BERMAN.

Exemple n°04

Texte source	Traduction
"خلفاء الشيعة القاهرة وبالقيروان" (30)	4.A. « Les califes Shî'tes de Kairouan » (38)
"وأن المعتضد أوعز إلى الأغلبة أمراء افريقية بالقيروان" (31)	4.B. « Al Mu'tadid ordonna de les chercher aux Aghlabides de Tunisie . » (39)

Dans les passages cités, le traducteur a opté pour une traduction différente du nom de la ville, « قيروان » ce qui pourrait induire le lecteur cible en erreur : Du point de vue géographique, conceptuel et encyclopédique. «*Par souci d'éviter les répétitions et application des règles scolaires de la rédaction, les historiens français utilisent parfois plusieurs mots pour désigner la même réalité. Ils disent indifféremment État et gouvernement, parfois même pouvoir, alors que ces mots sont des concepts différents.* » (PROST, 2001 : 136)

Le nom désigne un espace bien spécifique qui a ses caractéristiques, et dans le passage la ville de *Kairouan* a un ancrage historique en Tunisie. Elle fut le chef -lieu du gouvernement.

Le *décentrement* adopté dans l'exemple 4-A aide le lecteur à briser la frontière et présente cet autre visage de la civilisation ancienne en Tunisie et précisément l'importance de cette ville dans l'histoire. Ainsi, il pousse le lecteur à aller à la rencontre de l'autre et à sa découverte dans son espace géographique et historique.

De ce fait, dans l'exemple 4-B où le traducteur change de stratégie et passe à une Modulation du nom du lieu, et reprend « القيروان » par « Tunisie », ce qui n'est pas souligné par Ibn Khaldoun.

Le traducteur adresse un nouveau message aux lecteurs en indiquant que des chercheurs ont été envoyés dans toute la Tunisie alors qu'Ibn Khaldoun souligne qu'ils ont été envoyés aux « **Aghlabides, Les seigneurs d'Afrique de Kairouan** ».

L'ethnocentrisme auquel a eu recours le traducteur peut induire en erreur le lecteur non avisé. Cela montre aussi son incertitude, quand à l'usage des noms de lieu. La non unification de ces noms nous fait ressentir le traduit ce qui n'épouse pas tout à fait la vision de *l'éthique positive* chez BERMAN, vu que traduire pour lui c'est *décentrement*.

Exemple n°05 :

Texte source	Traduction
"و كثيرا ما وقع المؤرخين والمفسرين و أئمة النقل المغالط في حكاية الوقائع" (13)	Historiens commentateurs du Coran et grands « tradisionniste » ont commis bien des erreurs(13)

Dans l'exemple que nous soumettons à l'analyse, Ibn Khaldoun a fait appel à une note de bas de page afin d'expliquer l'importance de l'histoire dans les exégèses du texte saint. « **المفسرين** » en arabe désigne les exégètes du Coran, ce qui donne davantage de précision à ce terme c'est bien évidemment la note de bas de page dans laquelle il indique qu'un historien peut aussi expliquer les textes coraniques prenant comme exemple *Al-Tabari*. Nous soulignons que dans les passages traduits, le traducteur a repris le terme en l'expliquant par un groupe nominal « **commentateur du coran** ». Le mot « *commentateur* » : « désigne une personne qui commente "un ouvrage de littérature d'histoire, de droit,..... » (Dictionnaire Hachette, 2014 :348). Nous pouvons même parler d'un commentateur radio ou télé. Le mot « *commentateur* » n'aurait pas eu le même sens employé tout seul, toutefois, le complément de nom « *Coran* » éclaire davantage le lecteur. Cependant, Vincent Monteil par choix traductologique a décidé de supprimer la note de bas de page de l'auteur, et de mettre l'information, du moins une partie, directement dans le texte. Cela peut être motivé par la

volonté de ne pas entraver la lecture en ajoutant un autre renvoi, les renvois étant fréquent dans ce corpus.

Optant pour cette méthode, le traducteur opère des changements dans le texte, « *c'est pourquoi le traducteur doit développer une 'analytique' lui permettant de repérer les systèmes de déformation qui menacent ses pratiques et opèrent de façon consciente ou inconsciente* » (GUIDERE, 2008 :98).

Sommaire, reprendre le terme « **المفسرين** » par « *exégètes* » en gardant la note de bas de page, répondrait bien mieux aux caractéristiques du texte source vu que l'auteur source a jugé important d'apporter la précision sur l'utilité de l'histoire dans l'explication des textes sacrés. Monteil a, de ce fait, procédé par ethnocentrisme ce qui l'éloigne quelque peu de l'éthique de BERMAN(1984)

Exemple n° 06 :

Texte source	Traduction
المعروفة (16) لم أعثر على هذا المقطع في مؤلفات المسعودي	Traduction inexistante

Face à un texte d'histoire, le lecteur est frappé par l'abondance des notes de bas page et le renvoi à d'autres ouvrages, des citations, etc.

Dans cet exemple l'auteur, par choix traductologique, a décidé d'omettre cette note de bas de page, comme nous l'avons aussi constaté dans d'autres passages. Cette dernière est une référence qui permet de vérifier la validité de l'information et sa fiabilité « *le souci des faits en Histoire est celui même de l'administration de la preuve, et il est indissociable de la référence* » (PROST, 2001 :57)

Etant donné que la vérité repose sur des preuves, et la preuve doit pouvoir être vérifiée. L'Histoire en tant que spécialité, ne peut se permettre d'être approximative. Elle se définit par rapport à son réel qu'elle dévoile au lecteur. Si le texte historique suit une structure argumentative, il ne peut présenter des arguments sans les justifier. Nous retrouvons, alors, le rôle important des références et des notes bas de page.

En renvoyant à des références, hors du texte, l'auteur permet au lecteur de chercher et de se faire son opinion sur le texte produit. Vincent Monteil dans sa traduction a omis bien des notes de bas de page de l'œuvre originale. Il a, cependant, procédé aux ajouts de ses propres commentaires et NDT (notes du traducteur), ce qui peut éloigner le lecteur cible de son auteur et peut même créer de nouvelles idées non transmises par l'original.

Exemple n°07

Texte source	Traduction
	<i>biographie=si'ra(p.01)</i>
	<i>porte=abwâb(p.15),</i>
	<i>génération=ajyal (p.16),</i>
	<i>nation=umma (p.47),</i>
	<i>la nature même de la civilisation=tabât al- ûmrân (p.13),</i>
	<i>la société humaine= al-ijtimâ al-insânî (p.13)</i>

Dans l'analyse de notre corpus, nous avons noté que le traducteur a eu recours à la transcription phonétique à chaque fois que le terme traduit est inhérent à la culture de départ. Ainsi, pouvons-nous expliquer cette stratégie par sa volonté de transmettre les mots d'usage courant de la société et de la culture source.

Par décentrement il fait découvrir au lecteur les appellations en français et en arabe et l'aide, donc, à enrichir sa connaissance. « *Chaque traducteur doit immanquablement*

rencontrer l'un des deux écueils suivants : il s'en tiendra avec trop d'exactitude ou bien à l'original, aux dépens des goûts et de la langue de son peuple, ou bien à l'originalité de son peuple, aux dépens de l'œuvre à traduire. »(HUMBOLDT in BERMAN, 1984 :10). Dans le souci de garder l'empreinte de l'œuvre source, Monteil, emmène le lecteur à la rencontre de son auteur source dans son étrangeté. Par ailleurs, nous avons noté que le traducteur a eu recours à la même stratégie quand il a eu à traduire les noms propres de personnes illustres et les noms de places, par exemple : *Oued de sable*= واد الرمل (p.20), *Chine*= *As-Sin* =الصين (p.21).

Exemplen°08 :

Texte source	Traduction
<p>تشمل الإسرائيليات الأخبار التي نجدها عند المفسرين و الصوفية و الجامعين للقصص و غيرهم من الأدباء. وكل هذه الأخبار ترجع إلي الوقائع و الإطار التاريخي الخاص بالاسرائيليين القدماء (16)</p>	note de bas de page inexistante

Nous retrouvons le même cas dans cet exemple où Ibn Khaldoun a apporté une note de bas de page pour préciser les personnes concernées par ces chroniques notant les rédacteurs de ces articles qui écrivaient sur la vie des anciens israélites.

Nous suggérons de traduire la note de bas de page comme suit: « *les chroniques israélites contiennent des informations que nous chez les exégètes, les sophistes et les collecteurs d'histoires. Toutes ces informations nous renseignent sur les anciens israélites.* ».

Nous noterons donc que le traducteur a choisi de supprimer encore une fois la note de bas de page qui pourtant nous donne une précision sur les personnes évoquées notamment la référence bibliographique de la recherche.

Exemple n°09 :

texte source	Traduction
Notes de bas de pages inexistantes.	<p>« Ifrîqiya » : « Étymologie fantaisiste. On pense généralement que les Berbères ont donné son nom à l'Afrique : ifri (pluriel Ifran) signifie (grotte, caverne) illusion aux troglodytes ? » (19)</p> <p>San'â', capitale du Yemen, est située à 2600mètres. Elle a près de 160000 habitants.</p> <p>Ettore Rossi a étudié son dialecte arabe en 1936-37.</p>

Nous avons également relevé des cas où le traducteur a procédé à une surtraduction. De ce fait, il permet d'éclairer le lecteur sur la signification du terme et de résoudre les problèmes posés par les questions de terminologie.

Face à une terminologie spécifique à la langue de départ, l'adjonction peut se révéler très utile pour le traducteur. Nous avons noté ainsi que Monteil a procédé à des ajouts d'informations à l'attention de son public francophone. Il a fait appel, particulièrement,

à des notes de bas de page inexistantes dans le texte de départ afin d'apporter davantage de précision et par moment d'explication à son choix traductologique.

Somme toute, nous arrivons à la fin de notre chapitre pratique dans lequel nous avons pu comprendre la stratégie de Monteil dans le transfert des informations relatives à la sociologie d'Ibn Khaldoun et de l'histoire en tant que discipline avec sa propre terminologie.

Ainsi, dirons-nous que notre traducteur a, tenté tant bien que mal, à emmener le lecteur vers son auteur dans le souci de l'imprégner de la terminologie de l'histoire de société arabo-musulmane.

Néanmoins, les omissions des notes de bas de pages auxquelles il a procédé ont quelque peu réduit les informations transmises par l'auteur source.

Pour finir, il est à noter que les décisions du traducteur laissent apparaître un texte cohérent et compréhensible tout aussi riche en connaissances terminologiques dans les deux langues et ce par la présence de l'emprunt et la transcription phonétiques de certains termes.

Conclusion

Nous conviendrons de dire que la traduction des textes relevant des sciences humaines et de l'histoire, en particulier, recèle des difficultés ainsi que des complexités aussi bien linguistiques que conceptuelles.

De ce fait, La traduction des textes d'histoire est une traduction spécialisée qui, nécessite la maîtrise des notions historiographiques fondamentales et les particularités conceptuelles ainsi que terminologiques car, le traducteur peut influencer positivement ou négativement le lecteur cible.

Par ailleurs, le traducteur doit être conscient de ces particularités et difficultés car elles peuvent entraver son *projet traductif*. En outre, il doit impérativement bien réfléchir ses stratégies afin d'éviter de faire découvrir des aspects étranges de son texte de départ et créer un rejet chez le public cible.

À travers notre analyse nous avons pu constater que Vincent Monteil a, assez souvent, procédé à la traduction par *décentrement* des concepts historiques et avait tendance à préserver *l'étrangeté* du texte de départ ce qui répond à *l'éthique positive* de BERMAN. Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous le confirme vu que le traducteur a eu recours à l'emprunt comme *افريقية* et *المحتسب* afin de rapprocher au plus le lecteur cible des idées et des concepts de son auteur source. Aussi, il a fait appel à la transcription phonétique *biographie=sî'ra porte=abwâb* afin d'ouvrir l'horizon devant le lecteur en lui faisant découvrir la terminologie des aspects spécifiques de la langue et société de départ.

En outre, il a transcrit tous les noms propres des villes ainsi que les concepts historiques inhérents à la sociologie d'Ibn Khaldoun *Oued de sable*= واد الرمل, *Chine*= *As-Sin* =الصين, et ce, dans le but de les faire connaître et les répandre dans leur langue de départ et permettre au lecteur francophone d'élargir sa connaissance.

Cependant, il a, à bien des reprises, supprimé les notes de bas de page dans lesquelles figurent des références historiques comme الإسرائيليات et a rajouté des explications dans le corps du texte ce qui donne une surtraduction et un effet d'ethnocentrisme. Nous avons tout aussi relevé des notes propres au traducteur qui donnent des informations inexistantes dans le texte de départ comme souligné dans l'exemple n°09.

Dans la mesure où la traduction est au service de la connaissance et de la culture, nous pensons que notre traducteur a bien employé ses initiatives en laissant la porte ouverte à ses lecteurs pour découvrir la terminologie d'Ibn Khaldoun dans les deux langues et à travers des époques différentes.

Par la présente étude nous avons pu comprendre l'importance de situer le *projet traductif* dans son contexte historique et linguistique. Il est à noter que la langue est bien le moyen par lequel se transmet et se préserve l'évolution du monde ; la traduction vient, en effet, briser cette glace qui éloigne les auteurs de leurs lecteurs étrangers.

Les différentes lacunes relevées dans notre étude ne sont, certes, pas exhaustives mais ouvrent une voie de réflexion sur d'autres éventuelles recherches sur les difficultés auxquelles font face les traducteurs devant les textes des sciences humaines en général et d'histoire en particulier.

A titre de recommandation nous estimons qu'il est nécessaire d'élaborer des dictionnaires spécialisés dans les matières de l'histoire développant les définitions des concepts, mais aussi, des glossaires et des dictionnaires bilingues qui pourront aider le traducteur dans son exercice historique.

En fin, nous espérons avoir contribué à la réflexion sur la traduction des textes historiques et aux moyens de les rendre accessibles à leurs lecteurs francophones. Aussi, considérons-nous l'importance d'une étude plus élargie sur ce type d'analyses pour inscrire la traduction de l'histoire dans le domaine des traductions spécialisées et répandre leur pratique.

Sans aucune prétention, nous avons voulu tirer un fil conducteur aux futurs étudiants qui souhaiteraient faire de la traduction de l'histoire l'épine dorsale de leurs recherches.

Bibliographie

1 /corpus :

إبن خلدون (2005)، المقدمة، تحقيق عبد السلام الشدادي، الجزء الأول، بولبيدايمليديا، الدار البيضاء

- Ibn Khaldoun, Discours sur l'histoire universelle, Al-Muqqadima, Traduction nouvelle, préface et notes par Vincent Monteil, tome I, 3eme édition, Sindbad, (1978).

2/ Les ouvrages source:

2.1/ Dictionnaires et Encyclopédies :

المنجد في اللغة العربية 2013 بيروت دار المشرق

- Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
- Dictionnaire Hachette de la langue française, édition 2014, France, Hachette : 158.

3/ Les ouvrages de références :

En langue arabe :

الفكر السوسبيولوجي عند ابن خلدون، (2006) تقديم و تعريب محمد الشريف بن دالي حسين، دار القصة للنشر، الجزائر العاصمة.

أخطاء المؤرخ ابن خلدون في كتابه المقدمة 2006 المؤلف د. خالد كبير علال الناشر دار الإمام مالك الجزائر 200 صفحة

نظرية الدولة في الفكر الخلدوني (2003) سعد الله، علي. عمان: دار مجدلاوي..

فكر ابن خلدون الحداثة والحضارة والهيمنة (2010). شعبان, جمال واخرون بيروت: مركز دراسات
الوحدة العربية.

- **En langue française :**

- Assises de la traduction littéraire, Vingt-Quatrièmes Assises de la traduction littéraire : traduction/ histoire (Arles 2007). Arles : Actes Sud, 2008.
- Assises de la traduction littéraire, Cinquièmes Assises de la traduction littéraire (Arles 1988). Arles : Actes Sud, Atlas, 1989.
- **BERMAN**, Antoine. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris : Gallimard, 1995.
- **DARBELNET, J VINAY, P**, stylistique comparée du français et de l'anglais, 1977.
- **DELISLE**, Jean, **LEE-JAHNKE**, Hannelore, **C. CORMIER** Monique (dir.).
- Terminologie de la traduction. Amsterdam : John Benjamins, 1999.
- **GOUADEC**, Daniel, Profession : traducteur. Paris : la maison du dictionnaire, 2002.
- **GRACEFFA**, Agnès. « Le culturème Völkerwanderung et la question de l'historien-traducteur ». In : **WECKSTEEN** Corinne et **EL KALADI** Ahmed (éd.). La traductologie dans tous ses états. Artois Presses Université, 2007. pp 79-91.
- **GUIDERE**, Mathieu, Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain , 2010.
- **BALLARD**, Michel « Les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels ». In : Michel **BALLARD** La traduction, contact de langues et de cultures, 2005 : pp. 125-151).

- **NEWMARK**, Paul. « Names as a translation problem ». In : **KITTEL**, Harald (ed.), Traduction : encyclopédie internationale de la recherche sur la traduction. Volume1. Berlin (etc.) : Walter de Gruyter, 2004. p. 528.

3/ Les articles:

- **AKSOY**, Berrin. « Aspects of textuality in translating a history book from turkishintoenglish ». In : *Babel*, June 2002, vol. 47, no 3, pp. 193-204
- **DURIEUX**, Christine, *Revue des lettres et de traduction*, N° 1, langues de spécialité et traduction, 1995 : 11. *Traducteurs*, 1971, vol.16, n°1-2, pp25-31.
- **DURIEUX**, Christine, *Revue des lettres et de traduction* N° 1,1995 : 15.
- **LADMIRAL**, Jean-René. 30 ans de traductologie de langue française. *Le journal du traducteur*, décembre 1997 : 6-10, n° 34.
- **DE SLANE William** Mc Guckin. « Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l’Afrique septentrionale » par Ibn Khaldoun.1856, pp. 536.
- **DURIEUX**, Christine, *Revue des lettres et de traduction*. —N° 1, Langue de spécialité et traduction, 1995 :12.
- **GAMBIER**, Yves. « Traduire l’autre : une sub-version ». In : *Ela. Etudes delinguistique appliquée*, 2008/2, n°150, p. 177-194
- **MARESCHAL**, Geneviève. « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l’enseignement de la traduction spécialisée ». In : *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, 1988, pp. 258-266
- **PROST**, Antoine. « Histoire, vérités, méthodes : Des structures argumentatives de l’histoire ». In : *Le Débat*, 1996/5 n° 92, pp. 127-140.

4/ SITOGRAPHIE

- <http://cnrtl.fr/definition/science>
- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Ifriqiya/> consulté le 05/09/2016
- <http://www.almaany.com/> consulté le 05/09/2016
- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/muhtasib/> consulté le 05/09/2016
- <https://racines.wordpress.com/2008/01/07/ibn-khaldoun> consulté le 05/09/2016
- <http://www.jeuneafrique.com/86442/archives-thematique/vincent-mansour-monteil-savant-lumineux-et-discret/> consulté le 10 /09/2016.

Annexe I

Annexe II